

*Typologie socioéconomique des communes de la wilaya de Saida*  
*-Approche par les Capabilités –*  
*Socioeconomic typology of the municipalities of the wilaya of Saida*  
*-Capability approach-*

*BENMOHAMMED Cherifa<sup>1</sup>, ZATLA Najat<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> Doctorante à l'université de Tlemcen, maitre assistante à l'université de Mascara. email ,  
pipa.med@gmail.com

<sup>2</sup> Professeure à l'université d'Oran, email , [zatlatnajat@gmail.com](mailto:zatlatnajat@gmail.com)

Received: 25/09/2018

Revised 30/11/2018

Accepted: 31/12/2018

**Résumé:**

L'objectif de ce papier est d'effectuer une typologie des communes au sein de la wilaya de saida, en termes de capacités territoriales. Pour cela, le recours à la méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) est pertinent dans la mesure où il permet de constituer des catégories de communes présentant des niveaux de développement similaire selon les variables retenues. Les résultats font apparaître nettement trois groupes de communes aux capacités territoriales différentes selon qu'elles soient à caractère urbain, semi urbain ou rural.

**Mots clés**

Approche par les capacités, méthode CAH, développement, territoire, disparités.

**Jel code classification:** I31, I39, R58

**Abstracts:**

The objective of this paper is to make a typology of the municipalities of wilaya of SAIDA in terms of territorial capacity. For this, the use of the hierarchical ascending classification (HAC) method is propice because it makes it possible categories of municipalities with similar characteristics from the point of view of the variables selected. The results clearly show three groups of municipalities with different territorial capabilities depending on whether they are urban, semi urban or rural.

**Keywords:**

Capability approche, HAC, territory ,development,disparities

**Jel code classification:** I31, I39, R58

Auteur correspondant: Cherifa BENMOHAMMED , email, [pipa.med@gmail.com](mailto:pipa.med@gmail.com)

*1. Introduction*

L'objectif d'une politique de développement territorial ne se limite pas à attirer des activités économiques mais à améliorer les opportunités offertes aux individus pour qu'ils mènent le mode de vie qu'ils valorisent.

L'Approche de Capacité d'Amartya Sen permet d'analyser l'influence de l'ensemble des composantes du territoire sur les opportunités individuelles. Elle s'inscrit dans une conception du développement plus large que celui du PIB focalisée sur la production économique, et permet d'évaluer les politiques de développement.

L'Etat algérien a défini et mis en œuvre une politique d'aménagement du territoire national qui vise comme objectif principal l'amélioration des conditions de vie des citoyens et d'étendre les

opportunités offertes aux individus. Pour que cette politique soit efficace, il faut au préalable mener une observation pertinente des territoires, les repérer et les diagnostiquer pour pouvoir déterminer les espaces prioritaires et leurs besoins spécifiques.

L'objectif de ce papier est de proposer une typologie des communes. Nous avons choisi comme champ spatiale d'étude la wilaya de Saida et, comme niveau d'analyse, celui de l'unité territoriale de base : la commune.

La méthodologie utilisée est celle de la classification ascendante hiérarchique (analyse multivariée). C'est une approche standard pour analyser les niveaux du développement des territoires à travers la mise en évidence des caractéristiques de chaque catégorie de communes. Nous avons exposé dans un premier point le cadre théorique du développement territorial puis, dans un second, les résultats de notre analyse typologique.

## **2. Le développement territorial: une approche en termes de capacités**

### **2.1 Définition du développement territorial :**

Il existe plusieurs définitions du développement territorial, nous citons :

*Définition 01 : « le développement territorial peut être défini comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire » Pecqueur 2005*

*Définition 02 : « c'est la volonté ou la nécessité de remettre, au cœur de la problématique du développement, le territoire avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités non seulement matérielles mais encore immatérielles comme les acteurs et leur mode de fonctionnement » Mérenne-Schoumaker 2011.*

Face aux déférentes définitions du développement territorial, ce qui semble faire consensus , c'est l'organisation des acteurs pour la construction des ressources spécifiques à travers une stratégie adaptée de manière à attirer et ancrer les activités sur le territoire . Cependant, les enjeux territoriaux ne sont pas uniquement liés à la capacité à attirer des activités économiques et à les maintenir. En effet, l'objectif d'une stratégie de développement est d'abord d'améliorer la qualité de vie des individus présents sur le territoire. Cette perspective nous conduit à une conception plus large du développement. L'approche par les capacités, développée par (SEN, 1993 ; ROBEYNS, 2005) fournit un cadre d'analyse de l'influence du territoire sur la qualité de vie de l'individu.

### **2.2 L'intérêt de l'AC dans L'analyse du développement territorial**

L'approche par les capacités de SEN repose sur deux distinctions fondamentales : les fonctionnements et la capacité.

**Les fonctionnements** sont définis par SEN par tout ce qu'il est possible de faire dans la vie, toutes les façons d'être et d'agir. Ils représentent les différentes choses qu'une personne valorise, ce qu'elle tente de faire et d'être en menant sa vie. Les fonctionnements peuvent aller des plus élémentaires (être bien nourri, être cultivé, avoir un certain confort dans la vie etc.) aux accomplissements plus complexes comme rester digne à ses propre yeux... L'individu possède un ensemble de fonctionnements qu'il est possible de mettre en œuvre à une époque et un lieu donné que l'on appelle capacités (capability), parmi lesquels il va choisir de réaliser l'un ou l'autre selon qu'il lui accorde, ou non, de la valeur .

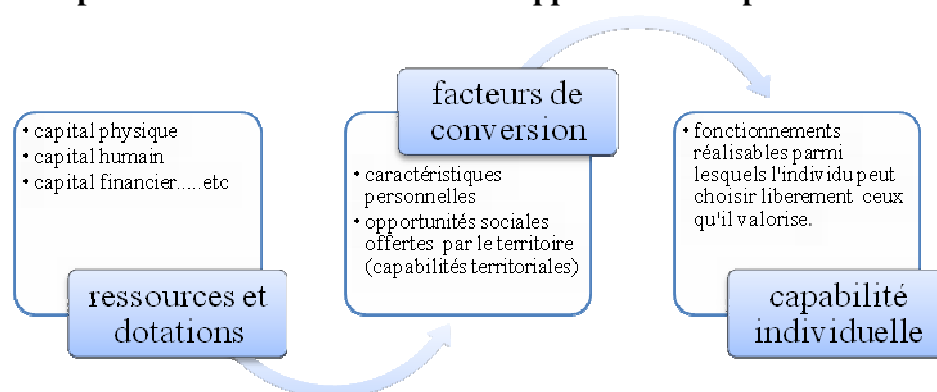
**La capacité** d'une personne, telle que SEN la définit, reflète les combinaisons alternatives de fonctionnements que cette personne peut réaliser ou accomplir et parmi lesquelles elle peut choisir. La capacité est par conséquent « un ensemble de vecteurs de fonctionnement qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie ». A partir de là, on peut définir la capacité d'une personne comme l'étendue des possibilités réelles de faire ou d'être qu'elle possède.

En 1992, SEN a publié un ouvrage intitulé « inequality re\_examined » qui marque le passage de sa pensée vers les aspects sociaux comme les inégalités et la discrimination. Il y remet en cause les approches utilitaristes et rawlsienne de l'inégalité. Pour lui les deux approches considèrent l'inégalité dans les dotations, c'est-à-dire les moyens de l'accomplissement au lieu de la considérer

dans les résultats. Il rejette cette vision pour s'orienter vers les capacités. Alxendre Berlin (2003) éclaire cette idée en prenant l'exemple de deux personnes qui ont le même panier de biens et le même revenu sans que cela garantisse la même utilisation puisque les individus diffèrent l'un de l'autre. L'inégalité provient alors de la liberté d'accomplir plutôt que des dotations.

Pour Sen le développement atteint par les individus est défini comme l'ensemble des fonctionnements atteints et des accomplissements réalisés. Ces derniers correspondent aux choix réellement effectués par les individus parmi l'ensemble des fonctionnements possibles. Par oppositions à ceux réalisés, les fonctionnements possibles correspondent à l'ensemble des capacités. Les capacités sont l'ensemble des opportunités qui peut saisir un individu (Alkire, 2005). Or l'inscription de l'individu dans un territoire influe sur sa qualité de vie. Les opportunités qu'offre ce territoire, son identité, son mode de gouvernance, les traditions locales, les institutions, le tissu économique local ont un impact sur le choix de vie offert à la population. Il est difficile de dissocier l'individu de l'environnement dans lequel il évolue : de même que les hommes façonnent le territoire, le territoire influence les individus qui y résident. Dans ce contexte et en nous inscrivant dans l'approche par les capacités, nous proposons une spatialisation de la notion des capacités et nous la définirons comme les opportunités offertes par un territoire donné à l'individu. A ce titre nous considérons qu'elles constituent une échelle d'évaluation du niveau de développement du territoire.

**Figure 1 : la place du territoire dans le développement des capacités individuelles**



Source : auteurs

### **3. Typologie des communes de la wilaya de saïda selon leur niveau de capacités**

#### **3.1 Présentation de la méthodologie**

Les diverses techniques de classification ou d'analyse typologique", de "taxonomie", ou "taxinomie" ou encore " les analyses en clusters" visent toutes à répartir  $n$  individus, caractérisés par  $p$  variables  $X_1, X_2, \dots, X_p$  en un certain nombre  $k$  de sous-groupes aussi homogènes que possible. Il y a différentes méthodes de classification :

- les méthodes non hiérarchiques qui produisent directement une partition en un nombre fixé de classes (Centres mobiles, k means.)
- les méthodes hiérarchiques qui produisent des suites de partitions en classes de plus en plus vastes (ascendante et descendante).

Dans le présent travail nous utilisons celle de la *classification hiérarchique ascendante*.

La classification ascendante hiérarchique (CAH) est une méthode de classification itérative dont le principe est simple. A partir d'une matrice de données  $X$  de dimension  $(n,p)$  les étapes suivies sont les suivantes :

1. On calcule la dissimilarité entre les  $n$  objets.
2. Puis on regroupe les deux objets dont le regroupement minimise un critère d'agrégation donné, créant ainsi une classe comprenant ces deux objets.
3. On calcule ensuite la dissimilarité entre cette classe et les  $n-2$  autres objets en utilisant un critère d'agrégation. Puis on regroupe les deux objets ou classes d'objets dont le regroupement minimise le critère d'agrégation. On continue jusqu'à ce que tous les objets soient regroupés. Ces regroupements successifs produisent un arbre binaire de classification (dendrogramme), dont la racine correspond à la classe regroupant l'ensemble des individus. Ce dendrogramme représente une hiérarchie de partitions. On peut alors choisir une partition en coupant l'arbre à un niveau donné. Le niveau de coupure dépend soit des contraintes de l'utilisateur (l'utilisateur sait combien de classes il veut obtenir), soit de critères plus objectifs. Stahl D(2011)

La CAH est basée sur trois paramètres clés : les distances entre les observations, le regroupement des observations en classes, et la détermination du nombre optimal de classes.

### 3.2 Le choix des indicateurs

L'objectif du présent travail est de classer les communes de la wilaya de Saida en groupes ayant des caractéristiques proches en fonction des variables choisies. Pour cela il faut mettre l'accent sur les opportunités liées à l'inscription de l'individu dans le territoire c'est-à-dire définir une liste de capacités territoriales.

Pour construire notre méthodologie d'application de l'approche par les capacités aux territoires, la première étape a donc consisté à élaborer une liste de capacités valorisées dans le contexte de notre recherche. Ensuite, des fonctionnements « mesurables » ont été associés à chacune de ces capacités. Comme la mesure de ces fonctionnements a été réalisée à l'échelle infranationale de la commune, donc à une échelle très fine, cela a posé la question de la disponibilité des données. Le choix des capacités pertinentes a été par conséquent également conditionné par l'accessibilité des données. L'étude comparative des différentes listes de capacités, fournies par la littérature empirique sur le sujet, nous a permis d'aboutir à une liste de huit capacités ( voir tableau 1).

Après la sélection des domaines de capacités ainsi que celle de l'espace d'évaluation, il s'agissait de choisir les indicateurs permettant de mesurer, de manière pertinente, chacune des dimensions retenues. Nous avons donc, en fonction des bases de données disponibles, associé un ou plusieurs indicateurs à chaque capacité.

**Tableau 1: Domaine de capacités, fonctionnements et indicateurs d'évaluation**

<i>Domaine</i>	<i>Fonctionnements</i>	<i>Variables</i>
<b>Revenu</b>	« Générer des revenus à l'échelle du territoire »	IRG collectée sur la population totale
<b>Santé</b>	« Se maintenir en bonne santé »	Nombre des habitants par polyclinique. Nombre des habitants par salle de soin Nombre des habitants par médecin. Nombre des habitants par personnel paramédical.
<b>Education</b>	« Avoir accès à une éducation de qualité à l'échelle du territoire ».	Nombre des élèves par classe (cycle primaire) Nombre des élèves par classe (cycle moyen) Nombre des élèves par enseignant (cycle primaire) Nombre des élèves par enseignant (cycle moyen)

		Taux de réussite au baccalauréat.
<b>Logement</b>	« Avoir l'accès à un logement »	Taux d'occupation du logement
<b>Tissu économique</b>	« Vivre dans un territoire dynamique »	Mentant de la TVA sur la population totale. Taux de création de PME. Nombre de PME par habitant
<b>Capital social</b>	« Avoir accès à un réseau à l'échelle du territoire »	Nombre d'associations par habitant
<b>Emploi</b>	« Avoir l'accès à l'emploi à l'échelle du territoire »	Nombre des demandeurs d'emploi sur la population totale  Nombre des placements effectués sur le nombre des demandeurs d'emploi.
<b>Transport</b>	« Avoir les moyens de l'accessibilité à l'échelle du territoire ».	Nombre de places (transport en commun) par habitants

Source : établi par les auteurs.

**Tableau 2 : code des variables**

variable	Code
IRG collectés sur la population totale	Irg/Hab.
Nombre des habitants par polyclinique.	Hab/Poly
Nombre des habitants par salle de soin	Hab/SS
Nombre des habitants par médecin.	Hab/Med
Nombre des habitants par personnel paramédical.	Hab/Per para
Nombre des élèves par classe (cycle primaire)	Elèves/ Classe prim
Nombre des élèves par classe (cycle moyen)	Elèves/ Classe moy
Nombre des élèves par enseignant (cycle primaire)	Elèves/Enseignant
Nombre des élèves par enseignant (cycle moyen)	Elèves/Enseignant
Taux de réussite au baccalauréat	Taux de réussite au bac
Taux d'occupation logement	T.O.L
Mentant de la TVA sur la population totale	TVA/ Hab
Taux de création de PME.	Taux de créa PME
Nombre de PME par habitants	Nbr PME/Hab
Nombre d'associations par habitants	Hab/ass
Nombre des demandeurs d'emploi sur la population totale	Dem/Hab
Nombre des placements effectués sur le nombre des demandeurs d'emploi	Plac/Dem
Nombre de places (transport en commun) par habitants	Hab/Plac tran

Source : auteurs

### 3.3 Les bases de données

L'identification des indicateurs d'évaluation nous a permis ensuite de procéder au recueil des données nécessaires. Ces données sont disponibles au niveau des institutions nationales de

\* L'impôt sur le revenu global (IRG) est un impôt annuel et unique qui touche les revenus ou bénéfices des personnes physiques

\*\* Taxe sur la Valeur Ajoutée

statistiques, des institutions administratives, néanmoins leur collecte, particulièrement s'agissant des informations relatives à l'échelle communale, s'est révélée ardue, la confidentialité étant la principale raison invoquée.

Les principales directions que nous avons approchées sont : La direction des impôts (IRG, TVA), la direction de l'éducation (Taux de réussite au baccalauréat), la direction de l'habitat (Taux d'occupation du logement), l'agence nationale d'emploi (nombre des demandeurs d'emploi), la direction du transport (nombre de places du transport en commun), la direction de programmation et de suivi budgétaire (le reste des données). Les données ont été collectées pour l'année 2016.

### 3.4 Principaux résultats

La collecte des données nous a permis de construire une matrice de données contenant 16 communes (N=16) décrites par 18 variables (p=18) quantitatives relatives aux capacités choisies.

**Tableau 2 : statistique descriptive des variables choisies (année 2016)**

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
hab/poly	16	4903	36742	14414,06	9979,11
hab/per para	16	109	2643	673,31	630,208
hab/med g	16	865	7665	2400,69	1771,451
hab/ss	16	1533	20954	5702	4928,965
eleve /ensei	16	15	22	19,13	2,306
eleve/classe	16	18	37	25,69	5,558
eleve/classe	16	26	32	28,69	1,74
eleve/ ens p	16	13	18	16	1,317
taux de réus	16	0	70	33,8	21,853
dem emploi/	16	0	0	0,05	0,026
plac /dem	16	0	0	0	0,001
trans//hab	16	0	475	78	124,433
nbr hab/ass	16	0	22188	6474,25	8151,809
nbr pme 201	16	135	1533	711,82	397,453
taux de créat	16	-1	5	0,17	1,193
T,O,L	16	2	5	3,61	0,872
tva/hab	16	3	2273	266,7	565,31
irg/hab	16	1	3386	677,72	1154,877

Réalisé à l'aide du logiciel spss21

Les données sont normalisées par la méthode centrée réduite qui exprime la position relative d'un résultat par rapport à la moyenne et à l'écart-type de la distribution de chaque variable. Cette méthode de transformation des variables est exprimée comme suit :  $Z_t = \frac{X_t - \mu}{\sigma}$  où :

$Z_t$  = variable centrée réduite du territoire  $t$ .

$X_t$  = variable du territoire à normaliser.

$\mu$  = moyenne de l'ensemble du territoire.

$\sigma$  = écart-type de l'ensemble des communes.

A partir de la matrice des données normalisées on calcule la matrice de distances euclidiennes pour mesurer les similarités entre les différentes communes. L'algorithme utilisé recherche, selon un processus itératif, le couple de communes présentant la plus petite « distance », représentant donc le contexte socioéconomique le plus similaire. Ce couple de communes est ensuite fusionné et constitue une nouvelle observation lors de l'étape suivante. De proche en proche, la procédure de classification regroupe les observations en classes de moins en moins nombreuses jusqu'à l'obtention d'un seul groupe formé de l'ensemble des observations. Le dendrogramme (figure 03) est une représentation graphique, sous forme d'arbre binaire, des agrégations successives effectuées lors d'exécution de la méthode de CAH.

L'appartenance de chaque commune à une classe varie selon la répartition choisie. A titre d'exemple la commune de Saida, de Ain el Hadjar et de Sidi Boubkeur appartiennent à la classe une quelque soit le nombre de classes retenu (2.3.4). Cependant la commune d'EL Hassasna appartient à la classe 4 si on choisit une partition en quatre classes. Cette commune devient dans la classe une si on retient deux classes.

Le tableau ci-dessus résume l'appartenance de chaque commune selon le nombre de classe choisi.

**Tableau 03 : appartenance des communes à la classe en fonction du nombre choisi :**

Observation	4 classes	3 classes	2 classes
1:SAIDA	1	1	1
2:DOUI THABET	2	2	2
3:AIN ELHADJAR	1	1	1
4:OULED KHALED	3	3	1
5:MOULAY LARBI	4	3	1
6:YOUB	3	3	1
7:HOUNET	4	3	1
8:SIDI AMAR	4	3	1
9:SIDI BOUBEKEUR	1	1	1
10:HASSASNAS	4	3	1
11:MAAMORA	2	2	2
12:SIDI AHMED	3	3	1
13:AIN SKHOUNA	4	3	1
14:OULED BRAHIM	3	3	1
15:TIRCINE	2	2	2
16:AIN SOLTANE	2	2	2

Source : l'auteur à l'aide du SPSS21.

Nous explicitons le tableau en haut par le tableau suivant :

**Tableau 04 affectation des communes (k=2.4)**

	Nombre de commune			
	Classe 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04
K=4	3	4	4	5
K=3	3	4	9	/
K=2	12	4	/	/

Source : l'auteur

Nous constatons que les communes du groupe 4 sont fusionnées avec celles du groupe 3 lorsqu'on passe de quatre classes à trois classes et les communes de la classe 3 sont réunies avec celle de la classe une lorsqu'on passe de 3 à 2 groupes.

**- Choix du nombre de classes**

Le critère utilisé dans l'agrégation est celui de l'inertie, c'est-à-dire que l'on agrège de manière à avoir un gain minimum d'inertie intra-classe ou de la perte d'inertie interclasse due à cette agrégation. C'est-à-dire à chaque étape, on regroupe les deux classes A et B minimisant le critère de Ward  $\Delta(A, B)$ .

$$\Delta(A, B) = \frac{P_A P_B}{P_A + P_B} d^2(G_A, G_B)$$

$P_A, P_B$  : Les poids des deux classes.

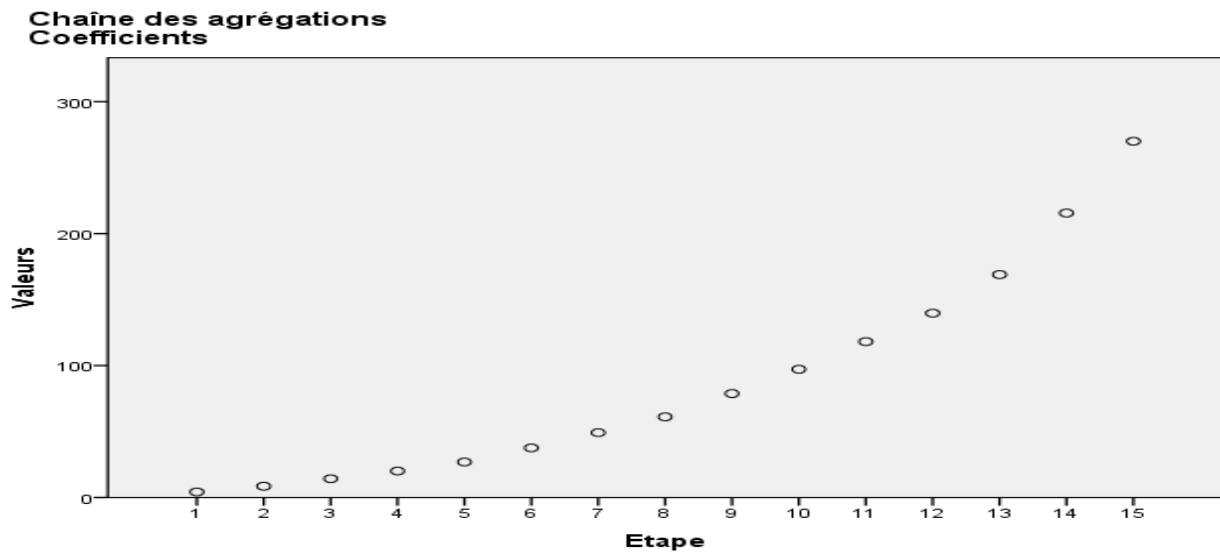
$d^2(G_A, G_B)$  : La distance des centres de gravité des classes

$$I_{tot} = I_{intra} + I_{inter}.$$

L'inertie totale de E (ensemble des éléments à classer) est constante étant donné que les éléments constituant E ne bougent pas, tandis que l'inertie intra-groupe est variable au sein de chaque groupe à k fixé, suivant les partitions considérées de n éléments parmi k groupes. Le but sera donc de comparer ces différentes inerties intra-groupe pour chaque partition possible et de conserver la partition qui minimise l'inertie intra-groupe dans le maximum de groupes, ce qui équivaut à trouver la configuration des k groupes dans E qui maximise l'inertie inter-groupe (différence entre l'inertie totale et la somme des inerties intra-groupes).

Une bonne différenciation entre les groupes de commune nécessite le choix d'un nombre optimal de classe. Dans cet objectif, nous allons tracer la courbe de l'inertie intra-classe en fonction de nombre de classe (k).

Figure 2 : Courbe de l'inertie intra-classe

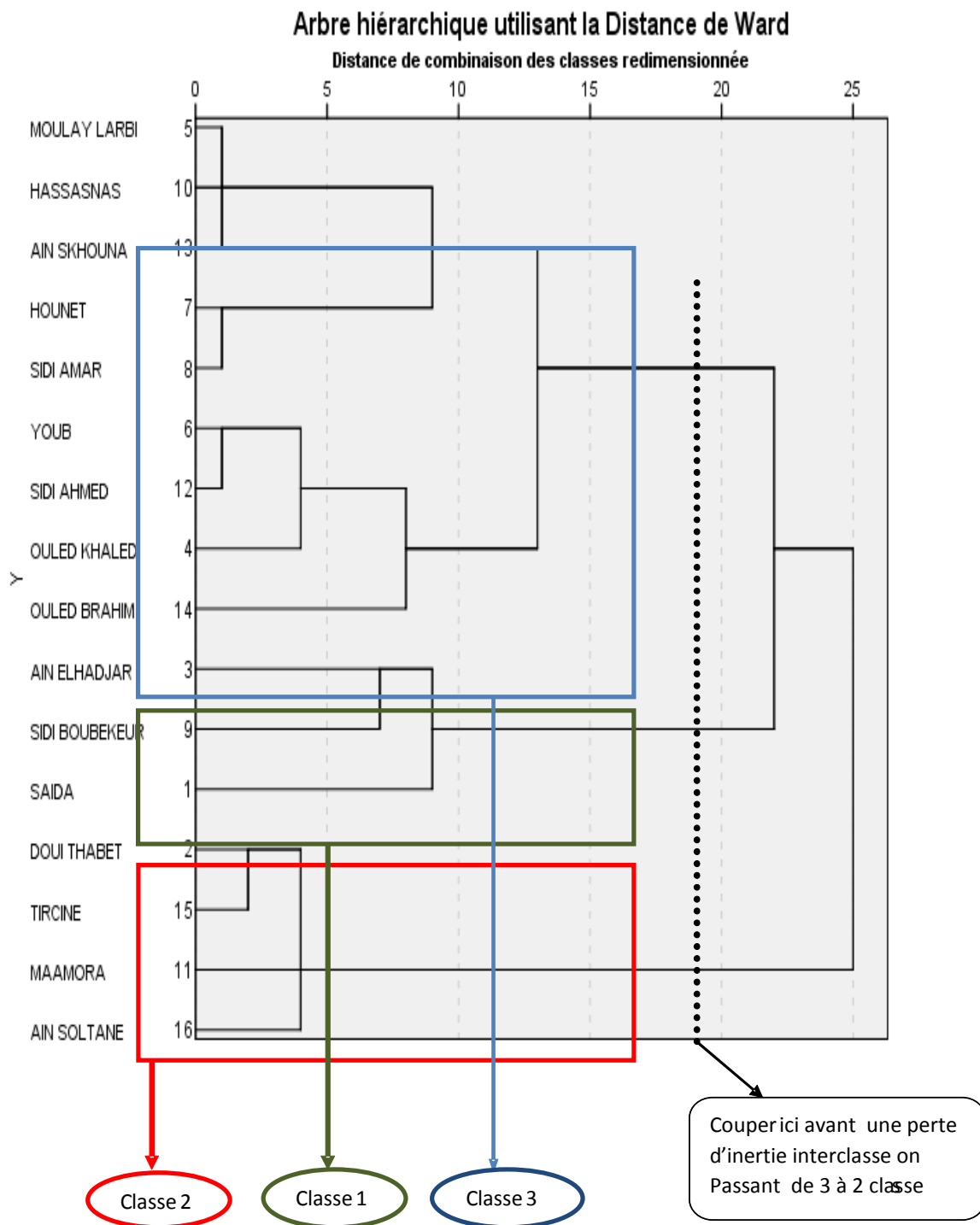


Source : réalisés par les auteurs à l'aide du logiciel SPSS

Au vu du graphe, On passant de étape 13 à étape 14, nous constatons une augmentation considérable relativement aux précédentes de l'inertie intra classe (pic), cela résulte d'une hétérogénéité des deux classes réunies dans étape 14 lors du passage du 3 groupes à 2 groupe, on décide de retenir la partition en  $K = 3$  classes de communes.



Figure 3 : Dendrogramme avec choix de 3 classes



Source : réalisé à l'aide du logiciel SPSS

### 3.5 Qualité de la typologie

La qualité de la typologie est mesurée par la part de la somme totale des carrés expliquée par la typologie en K classes. Cette dernière est le rapport entre la somme des carrés interclasses de la typologie en K classes la somme des carrés totale.

✓ Si les classes ont une même moyenne  $\Rightarrow$  Inertie interclasse =0

$$\Rightarrow \frac{\text{inertie interclasse}}{\text{inertie totale}} = 0 \Rightarrow \text{ne permet pas de classifier}$$

✓ Si les individus à l'intérieur de chaque classe sont identiques  $\Rightarrow$  Inertie intra classe =0

$$\Rightarrow \frac{\text{inertie interclasse}}{\text{inertie totale}} = 1 \Rightarrow \text{classification idéal}$$

$$0 \leq \frac{\text{inertie interclasse}}{\text{inertie totale}} \leq 1$$

Dans notre cas, la qualité de la typologie est égale à 40% c'est à dire avec la séparation des communes en trois classe on récupère 40% des informations qui est contenue dans le tableau des données.

### 3.6 Interprétation des résultats :

Afin de faciliter la description du profil propre à chaque groupe de communes et mettre en évidence leurs spécificités, on utilise les variables utilisées dans la classification mais aussi d'autres variables supplémentaires (quel qu'en soit le type) dont on connaît les valeurs sur notre population de communes. Le tableau ci-dessous fournit pour chacune des catégories de commune (cluster) la moyenne des variables correspondantes.

Tableau 04 : Moyennes des variables utilisées dans la classification

	<b>classe 01</b>	<b>classe 02</b>	<b>classe 03</b>
<b>hab/poly</b>	<b>25760</b>	<b>7357</b>	<b>10897</b>
<b>hab/per para</b>	<b>606</b>	<b>340</b>	<b>765</b>
<b>hab/med g</b>	<b>1167</b>	<b>4202</b>	<b>1846</b>
<b>hab/ss</b>	<b>13243</b>	<b>3198</b>	<b>4183</b>
<b>eleve /ens moy</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>eleve/classe moy</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>23</b>
<b>eleve/classe pri</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>27</b>
<b>eleve/ ens pri</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>15</b>
<b>taux de réussite t</b>	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>44</b>
<b>dem emploi/pop</b>	<b>0,061</b>	<b>0,033</b>	<b>0,054</b>
<b>plac /dem</b>	<b>0,002</b>	<b>0,001</b>	<b>0,002</b>
<b>trans/hab</b>	<b>171</b>	<b>88</b>	<b>39</b>
<b>nbr hab/ass</b>	<b>6721</b>	<b>1437</b>	<b>8179</b>
<b>nbr pme 2016/hab</b>	<b>352</b>	<b>1197</b>	<b>652</b>
<b>taux de création</b>	<b>-0,03</b>	<b>-0,31</b>	<b>0,51</b>
<b>T,O,L</b>	<b>4,26</b>	<b>2,95</b>	<b>3,48</b>
<b>tva/hab</b>	<b>1093,00</b>	<b>10,23</b>	<b>98,52</b>
<b>base irg/hab</b>	<b>2626,32</b>	<b>6,71</b>	<b>361,89</b>
<b>population</b>	<b>67 669</b>	<b>7 357</b>	<b>13 510</b>

Source : établi par les auteurs

Le premier groupe (classe 01) est celui des communes urbaines, on y trouve notamment les communes de Saida, Ain el Hadjer et de Sidi Boubkeur. Ces dernières se caractérisent par un fort taux d'urbanisation (entre 72% et 75%) et un nombre de population plus élevée (67 669 en moyenne). Elles se démarquent par rapport aux autres par son niveau de revenu élevé et son dynamisme économique. Cela est constaté d'après les montants élevés de la TVA et de l'IRG, le nombre important des PME et par le nombre des placements d'emploi effectués. Ce groupe de communes sont majoritairement raccordées aux réseaux (d'eau, d'électricité, de gaz, internet..) et leurs habitants ont la facilité d'accéder aux plusieurs services. Cependant, Ces communes se distinguent par des taux d'occupation de logement et des classes plus élevés. Également, les infrastructures de santé sont insuffisantes par rapport à la demande.

Le second groupe (classe 02) réunit les communes défavorisées économiquement (Doui Thabet, Maamora, Tircine, Ain Soltan). Ces communes sont entièrement rurales de taille petite

(7335 habitants en moyenne). Elles se distinguent par l'absence des activités économiques créatrices de richesse et un faible niveau de revenu. Dans cette catégorie des communes, malgré le nombre très faible de toutes les infrastructures (santé, éducation logement...), elles restent suffisantes vu le nombre faible de la population. Ces communes présentent des faibles taux de raccordement aux réseaux (d'eau, d'électricité, de gaz, internet...) et faible accès aux services (marché, stades, loisirs...etc)

Dans le troisième groupe, se situe le reste des communes. Ces dernières présentent un taux d'urbanisation moins faible que le premier groupe. Elles sont de taille moyenne (13510 habitants en moyenne). Elles sont dans la majorité des communes périurbaines ou semi rurales. Ces communes présentent des caractéristiques intermédiaires entre le milieu rural et le milieu urbain.

#### 4. Conclusion

Nous avons proposé dans ce travail une démarche méthodologique permettant de réaliser une typologie des communes selon leur niveau de capacités autrement dit selon les opportunités qu'elles offrent à leurs habitants d'améliorer leur bien-être individuel. Cette approche permet de mettre en exergue l'influence du territoire sur la capacité de l'individu. La méthodologie utilisée pour cette typologie est la méthode de classification ascendante hiérarchique. Elle nous a permis de traiter une masse importante d'informations avec une cohérence et une bonne lisibilité des résultats. Le recours à cette méthode fait ressortir trois catégories de communes, au niveau de développement contrasté selon qu'elles appartiennent à un milieu urbain, rural ou périurbain. L'intérêt de cette typologie des communes, et de la mise en lumière des disparités en matière de capacités, est de fournir aux gestionnaires territoriaux, que ce soit au niveau central ou communal, des éléments de connaissance et un cadre de référence supplémentaire permettant de spécifier et de territorialiser les politiques de développement en vue d'une meilleure efficacité de l'action publique.

#### 5. Bibliographie

- ALKIRE S (2008b), *Choosing dimensions: the capability approach and multidimensional poverty*. MPRA paper 8862.
- AMARTYA Sen (2002), *Repenser l'inégalité*, SEUIL.
- ARNAUD Dessoy (2007), *Typologie socioéconomique des communes*. Belfius Banque, Plume Production – Bruxelles.
- BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland (2008), *les systèmes des inégalités*, collection repère, ED la découverte.
- BOURDEAU Lepage (2002), *marché du travail et disparités régionales en Pologne*, revue région et développement n°15.
- COURLET C (2008), *L'économie territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Courlet, Claude ; Bernard Pecqueur(2013), *L'économie territoriale Grenoble*, PUG.
- DENIS Vanessa (2009), RUIS Nicholas, *Inégalités économiques, inégalités sociales* », *Cahier français*, n°351
- FUAD ABDO ESMAIL Al-Mekhlafi (2013), *Classification and discrimination The Yemen's Governorates by income sources using Cluster analysis and discriminant analysis methods*, Faculty of Commerce and Economics Sana'a University.
- Guy Baudelle, Catherine Guy et Bernadette Mérenne-Schoumaker (2011), « Le développement territorial en Europe », presses universitaires de Rennes, 2011
- MAJEROVA, I, NEVIMA, J (2017). *The measurement of human development using the Ward method of cluster analysis*, Journal of International Studies, 10(2), 239-257.

- MARC Brunet (2008), *Mesure des inégalités- ambigüité et paradoxe-*, Droz.
- MARC Fleurbay (2006), *l'état des inégalités*, Belin, Paris.
- MICHEL MARIC (1996), *Egalité et équité : l'enjeu de liberté : AMARTYA Sen face à John RAWLS et à l'économie normative*, revue Française d'économie, volume XI, numéro3.
- ONS (2011), *L'armature urbaine RGPH 2008*, Coll. Statist, n° 163: Série S)
- ROBEYNS I (2006), *the capability approach in practice*, the journal of Political Philosophy 14- 3: 351-376.
- ROVAN J (2003), *Socio-economic Differences Among Slovenian Municipalities: A Cluster Analysis Approach*, Developments in Applied Statistics, Anuška Ferligoj and Andrej Mrvar (Editors).
- STATEC(2017), *Indice socio-économique par commune*, Bulletin du STATEC n° 2.
- ZAEPFEL C (2014), *Une typologie des cantons-ou-villes en matière de précarité et de pauvreté*, Cahiers québécois de démographie, 43(1), 181–198. doi:10.7202/1025495ar